



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**Le mardi 12 juin 2018, à 20 h 55**  
**Bureau central, L'Original, ON**

### **- PROCÈS-VERBAL -**

---

Le vice-président du Conseil, monsieur Roger Chartrand, préside la séance.

#### **A- OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL**

**Présences :** **CONSEILLÈRE, CONSEILLERS SCOLAIRES**

M. François Bazinet, président  
M. Roger Chartrand, vice-président  
M. Jonathan De Serres  
M. André-Paul Lalonde  
M. Jean Lemay  
M. Martial Levac  
M<sup>me</sup> Sergine Rachelle Myre-Bouchard  
M. Michel Pilon (vidéoconférence)

**ÉLÈVE-CONSEILLER, ÉLÈVE-CONSEILLÈRE**

M. Jérémie Bonneau

**PERSONNES-RESSOURCES**

M. François Turpin, directeur de l'éducation et secrétaire  
M<sup>me</sup> France D. Lamarche, surintendante de l'éducation  
M. Martin Lavigne, surintendant des affaires et trésorier  
M. Alain Martel, surintendant de l'éducation  
M<sup>me</sup> Lyne Racine, surintendante de l'éducation  
M<sup>me</sup> Lynn Charbonneau, adjointe à la surintendance  
M<sup>me</sup> Diane M. Duval, directrice exécutive, Service des ressources humaines  
M<sup>me</sup> Marie Claude Dicaire, attachée de direction

**PROCÈS-VERBALISTE**

M<sup>me</sup> Sylvie Lamarche, adjointe administrative

**Absence**  
**motivée :**

- M<sup>me</sup> Catherine Cadieux-Fredette, élève-conseillère

**B - PRIÈRE**

La prière ayant été récitée par l'élève-conseiller Jérémie Bonneau au début de la séance du Comité plénier, on enchaîne avec l'ordre du jour.

**C - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES AUTORISÉES**

**RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 18-06-8417 :**

Proposé par : Jonathan De Serres  
Appuyé par : François Bazinet

« Que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté. »

Adoptée

**D - DÉCLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS - Aucune**

**E - QUESTION À L'ÉTUDE - Aucune**

**F - QUESTION PRÉSENTÉE À TITRE D'INFORMATION - Aucune**

**G - SÉANCE À HUIS CLOS**

*Discussions de la séance à huis clos : pages 137 à 140.*

**RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 18-06-8418 :**

Proposé par : Jean Lemay  
Appuyé par : François Bazinet

« Que la séance se poursuive à huis clos, à compter de 21 h. »

Adoptée

**H - RAPPORT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS**

**RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 18-06-8426 :**

Proposé par : Martial Levac  
Appuyé par : Michel Pilon

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien entérine les résolutions suivantes adoptées à huis clos et qui se lisent comme suit :

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le rapport DERH-2017-2018 15, présenté par la directrice exécutive du Service des ressources humaines, Diane Duval, portant sur la nomination d'une direction adjointe à partir de la liste d'éligibilité à compter de l'année scolaire 2018-2019, tel que présenté. »; et

**H - RAPPORT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS – (suite)**

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le rapport DERH-2017-2018 15, présenté par la directrice exécutive du Service des ressources humaines, Diane Duval, portant sur un changement d'affectation/mutation d'une direction adjointe à compter de l'année scolaire 2018-2019, tel que présenté. ». »

Adoptée

**I - LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à compter de 21 h 24.

---

Roger Chartrand, vice-président

---

François Turpin, directeur de l'éducation  
et secrétaire